

SMBC BANK INTERNATIONAL

Paris Branch

1/3/5 Rue Paul Cézanne, 75008 Paris, France

Tel: +33 (0)1 44 90 48 00

Fax: +33 (0)1 44 90 48 01

Publication annuelle des comptes inactifs 2025

Conformément à la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux contrats d'assurance vie en déshérence, dite « loi Eckert », les établissements de crédit sont tenus de publier chaque année le nombre comptes inactifs ouverts dans leurs livres et le montant total des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes.

Un compte est considéré comme inactif au sens de la loi Eckert, si les deux conditions suivantes sont remplies à l'issue d'une période de 12 mois :

- Lorsque le compte n'a fait l'objet d'aucune opération (hors inscription d'intérêts et débit par l'établissement tenant le compte de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance)
- Si le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, auprès de cet établissement ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

L'établissement de crédit doit alors prendre contact avec le titulaire du compte par tout moyen afin de l'informer de l'inactivité du compte et lui indique les conséquences qui y sont attachées.

Un compte considéré comme inactif durant dix années consécutives devra faire l'objet d'un transfert à la Caisse des dépôts et Consignations.

Comptes inactifs tenus dans les livres de SMBC BANK INTERNATIONAL plc - Succursale de Paris, à l'issue de l'exercice 2025 :

Comptes inactifs et montant tenus dans nos livres :

Au 31 Décembre 2025, SMBC BI Paris n'avait aucun compte inactif dans ses livres.

Comptes inactifs et montant transférés à la Caisse des Dépôts et Consignations :

Aucun compte concerné